



" Réussir l'installation "

Comment les méthodes d'accompagnement des nouveaux arrivants dans leur installation doivent contribuer à leur intégration ? Quels outils ou actions à construire pour favoriser et sécuriser l'ancrage de nouveaux actifs ?

Les nouveaux arrivants porteurs de projet rencontrent des difficultés communes à tout créateur d'activité : isolement/solitude, manque de trésorerie, peu ou pas de connaissance du marché, insuffisante adéquation entre projet professionnel et projet de vie, problème de statut... Ces difficultés sont en outre accentuées par leur qualité de nouveaux arrivants sur le territoire. Comment le porteur de projet peut-il développer sa capacité à s'ancrer sur le territoire ? Quelles méthodes d'accompagnement imaginer pour avoir le meilleur taux d'installations réussies ? Quels outils ou actions pour favoriser et sécuriser l'ancrage de nouveaux actifs ? Comment réduire la hauteur de la marche à franchir par le porteur de projet sans aller trop loin dans l'assistance ?

L'atelier s'est appuyé sur le témoignage d'expériences pour réfléchir à des solutions qui permettent aux candidats à l'installation de tester leur projet professionnel tout en se familiarisant avec le territoire et de répondre provisoirement aux difficultés du quotidien : accès aux services, au logement...

Les discussions se sont centrées sur les porteurs de projet et ont permis de reconnaître tout l'intérêt d'apporter des réponses à tous, y compris à ceux qui n'en sont qu'au stade de l'idée. « Ce ne sont pas de doux rêveurs, mais un véritable potentiel pour le territoire qu'il ne faut pas perdre. » Ils doivent désormais être considérés comme de futurs créateurs au stade initial de leur démarche. Pour ce faire, il faut réussir à motiver l'ensemble des partenaires de l'accueil pour accepter de travailler très en amont et financer ce type d'action. Il faut en outre lever quelques

Témoignages

Formation " Construire son projet en Limousin "

La Région Limousin fait le pari d'accompagner dès le stade de l'idée des personnes souhaitant s'installer en Limousin avec un projet d'activité. Trois modules de formation de 5 jours sur Paris et deux séjours en Limousin, dans les territoires des Pôles locaux d'accueil leur livrent des éclairages sur le Limousin, sur la démarche de projet et sur ce que c'est que devenir son propre patron. Apports théoriques alternent avec réalité des territoires, temps collectifs avec accompagnement individuel, toujours en considérant comme un tout projet professionnel et projet de vie.

Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), un outil d'installation progressif

Les coopératives d'activité et d'emploi permettent de tester son projet en " grandeur nature ". Elles offrent un cadre sécurisant : maintien d'un statut

freins : le manque de disponibilité des porteurs d'idées pour une formation en amont et la difficile évaluation de leurs motivations et attentes.

Autre moment clé de l'installation : « lorsque les créateurs sont prêts au plongeon au bord de la piscine ». Il s'agit alors de les aider à se lancer, en limitant les risques. **Le maître mot est « sécuriser »**. Des blocages administratifs subsistent néanmoins, comme c'est parfois le cas pour des coopératives d'emploi face au droit du travail.

L'idéal est que les porteurs de projet puissent trouver sur les territoires **un accompagnement progressif dans la durée et les outils nécessaires pour faire leurs choix**, avec une mise en relation progressive avec les acteurs locaux. C'est ainsi leur donner les moyens d'une prise de responsabilité et d'action progressive.

Cet atelier a également permis d'évoquer le cas des cadres d'entreprise mutés sur un territoire qu'ils n'ont pas forcément choisis, sans y avoir de réel projet de vie. La question de l'emploi du conjoint et des services de base (école, logement, loisirs...) se pose. Le rôle des élus a alors été souligné et des initiatives ont été saluées comme le réseau Accueil des villes de France ou le « service accueil cadres » de la CCI d'Ussel.

de salarié, accès à des services, intégration dans un groupe, apprentissage progressif du métier de chef d'entreprise. Quatre étapes balisent le parcours du créateur : l'accueil, le contrat d'objectifs personnalisé, la convention d'accompagnement puis la conclusion du contrat de travail.

